

## Déclaration du comité exécutif national du Labour (29 septembre 1962)

**Légende:** Le 29 septembre 1962, le comité exécutif du Parti travailliste britannique fait part de ses exigences en ce qui concerne les conditions d'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne (CEE).

**Source:** Britain and the Common Market, Texts of speeches made at the 1962 Labour Party Conference by the Rt. Hon Hugh Gaitskell M.P. and the Rt. Hon. George Brown M.P. together with the policy statement accepted by Conference. London: Labour Party, 1962. 40 p. p. 33-40.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_du\\_comite\\_executif\\_national\\_du\\_labour\\_29\\_septembre\\_1962-fr-74ff9d31-b274-4d3d-b99f-7b3ba76fff9.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_du_comite_executif_national_du_labour_29_septembre_1962-fr-74ff9d31-b274-4d3d-b99f-7b3ba76fff9.html)



**Date de dernière mise à jour:** 01/03/2017

## Déclaration du Comité exécutif national (29 septembre 1962)

### I. L'approche du Parti travailliste

Pour le Parti travailliste, la Communauté européenne est un grand concept, un concept visionnaire. Nous pensons que le rapprochement de ces six pays qui, par le passé, ont été si souvent déchirés par la guerre et la rivalité économique, est un pas d'une grande importance pour l'Europe de l'Ouest contemporaine. Nous savons que l'influence de cette nouvelle communauté sur les affaires du monde ira grandissante et que – pour le meilleur ou pour le pire – elle sera bien davantage en mesure de façonner les événements des années 1960 et 70 que ses seuls États membres n'auraient pu l'espérer individuellement.

Ce sont ces considérations, ainsi que l'influence que la Grande-Bretagne, en sa qualité de membre, pourrait exercer sur la Communauté – plutôt que le solde incertain des avantages économiques – qui militent véritablement en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.

Le Parti travailliste, pourtant, sait aussi que devenir membre du Marché Commun impliquera vis-à-vis des Six des engagements qui, par leur portée et leur profondeur, vont bien au-delà des relations que nous entretenons avec d'autres groupes de pays. Car l'objectif principal du Marché commun n'est pas simplement la suppression des barrières douanières entre ses États membres, mais la fusion consciente de leurs économies respectives en une seule entité. Dans le cadre de cette Communauté unique, le pouvoir des gouvernements nationaux sur les politiques commerciale, industrielle, financière, agricole, fiscale ou sociale s'atrophiera progressivement. Ce seront des politiques communautaires, décidées à la majorité, qui les remplaceront.

De plus, le traité de Rome n'est en lui-même qu'une expression de la volonté des Six de parvenir à une unité politique plus étroite. Le but est de construire sur les fondations du Marché commun une communauté politique unique, dotée d'un parlement commun et, finalement, un gouvernement commun. Des voix puissantes et ardentes demandent en effet depuis longtemps la création d'un État fédéral d'Europe occidentale.

Pour la Grande-Bretagne, des engagements d'une telle ampleur comportent des difficultés spéciales et lourdes de conséquences. L'appartenance en tant que membre à part entière est réservée aux seuls États européens. Même si des dispositions prévoient un statut de membre associé pour certains territoires, de nombreux membres importants du Commonwealth seront totalement exclus. De plus, notre situation n'est pas la même que celle des autres pays de la Communauté. Bien que nos histoires se soient certainement entrecroisées, elles ont aussi suivi leurs propres évolutions, et c'est ce qui a façonné nos institutions et politiques respectives. Les relations et les intérêts politiques et économiques qui sont les nôtres, sont à trouver tant en dehors de l'Europe qu'en son sein.

Notre participation au Marché commun pourrait par conséquent changer radicalement la nature de nos relations politiques et économiques avec le reste du monde. À la différence des Six, la Grande-Bretagne est à la fois le centre et le membre fondateur d'un groupe bien plus vaste et, à ce jour encore, plus important, le Commonwealth. En cette qualité, nous avons accès à la plus grande zone de libre-échange au monde et jouissons d'une influence politique dans une association internationale et pluriethnique de quelque 700 millions d'âmes.

En fin de compte, même si l'unification de l'Europe occidentale est en elle-même un grand objectif historique, elle doit être envisagée à la lumière de son impact sur les deux sujets essentiels de notre temps: la guerre froide avec son immense menace de destruction mondiale, et le fossé qui ne cesse de se creuser entre d'une part les Nations opulentes d'Europe et d'Amérique du Nord et, d'autre part, les pays où sévit la misère.

Si, en adhérant au Marché commun, nous pouvions mobiliser les ressources économiques de l'Europe pour aider les nations sous-développées et promouvoir la paix dans le monde en garantissant des politiques plus généreuses et créatives en Europe, alors nos motivations seraient fortes.

Si par contre, notre participation au Marché commun devait affaiblir le Commonwealth et le commerce des pays sous-développés, amoindrir les chances d'une entente Est-Ouest et réduire l'influence que la Grande-Bretagne pourrait exercer dans les affaires du monde, alors nous aurions à nous prononcer franchement contre une adhésion.

Le Parti travailliste a toujours considéré l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun comme une question d'équilibre, à juger à l'aune des intérêts à long terme du peuple britannique.

Nous aurions tort de croire que quelles que soient les circonstances et les conditions nous devrions adhérer. Il serait tout aussi erroné d'adopter le même type de raisonnement pour justifier notre non-participation.

C'est pour tout cela que, lors de la conférence annuelle du Parti travailliste, en 1961, le Comité national exécutif a refusé de se prononcer sur la question abstraite de savoir si la Grande-Bretagne devait rejoindre le Marché Commun. Il a par contre insisté sur le fait de retarder la prise de décision jusqu'à ce que les conditions relatives à l'adhésion soient raisonnablement claires.

Car ce sont les conditions qui importent vraiment. À l'occasion de la Conférence annuelle de 1961, au terme d'un long débat, le Comité accepta la résolution suivante:

«La Conférence n'accepte pas l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, à moins que des garanties relatives à la protection de l'agriculture et de l'horticulture britanniques ne soient données, de même que des assurances pour les pays de l'AELE et ceux du Commonwealth, et que la Grande-Bretagne continue de disposer librement du recours à la propriété collective et à la planification économique pour garantir les progrès sociaux au Royaume-Uni».

Simultanément, le Comité exécutif national a insisté sur le fait que nous appuierions l'adhésion de la Grande-Bretagne si ces conditions étaient satisfaites. Comme Hugh Gaitskell l'a dit dans son discours du 8 mai 1962:

«Adhérer avec de bonnes conditions serait, je le pense, la meilleure solution à ce problème difficile. Espérons que nous puissions les obtenir. Ne pas adhérer serait regrettable, mais pas catastrophique. Devenir membre avec de mauvaises conditions signifierait véritablement la fin du Commonwealth, il s'agirait là d'un pas que nous regretterions toute notre vie sans doute, et que l'histoire ne nous pardonnerait pas».

## **II. Les conditions essentielles**

Le Parti travailliste, tout en s'abstenant délibérément d'entraver les négociations de Bruxelles en énonçant par avance une série de conditions rigides et précises, n'en a pas moins posé de façon claire cinq grandes conditions qui devraient être satisfaites:

1. Des garanties solides et contraignantes pour ce qui est du commerce et des autres intérêts de nos amis et partenaires au sein du Commonwealth.
2. La liberté, comme c'est le cas aujourd'hui, de poursuivre notre propre politique

étrangère.

3. Le respect par notre gouvernement de ses engagements vis-à-vis de nos associés au sein de l'Espace européen de libre-échange.
4. Le droit de planifier notre propre économie.
5. Des garanties pour préserver l'agriculture britannique.

Si les Six acceptaient ces cinq conditions – c'est-à-dire les arguments que nous détaillons ci-après –, ce serait au terme d'une décision consciente visant à assouplir leur politique commerciale et devenir une communauté ouverte sur le reste du monde plutôt que repliée sur elle-même, une communauté qui reconnaîtrait dans les faits aussi bien que dans les mots qu'elle a des obligations non seulement vis-à-vis des 170 millions de personnes vivant dans le Marché commun, mais aussi vis-à-vis des centaines de millions qui vivent à l'extérieur.

### Le Commonwealth

Les pays du Commonwealth continuent d'exporter vers la Grande-Bretagne deux fois plus qu'ils n'exportent vers les Six pris ensemble. La Grande-Bretagne, quant à elle, continue d'exporter vers le Commonwealth plus du double de ce qu'elle exporte vers le Marché commun.

Ces échanges commerciaux, qui représentent environ 40 % de nos exportations et importations, ont été encouragés au cours des 30 dernières années par le système de préférence du Commonwealth. En vertu de ces accords, les tarifs douaniers britanniques ne s'appliquent pas aux marchandises en provenance du Commonwealth, et par conséquent ces produits entrent en Grande-Bretagne sans taxes ou à des conditions avantageuses par rapport aux marchandises provenant d'autres pays. Les marchandises britanniques bénéficient de privilèges similaires sur les marchés des pays du Commonwealth. Même si ces préférences ont été réduites au cours des années, elles sont toujours importantes.

Si la Grande-Bretagne devait rejoindre le Marché commun tel qu'il fonctionne aujourd'hui, nous abandonnerions tout le système de préférence du Commonwealth, et nous le remplacerions par le tarif douanier extérieur des Six. Les pays du Commonwealth exportant vers la Grande-Bretagne perdraient non seulement leur entrée préférentielle sur le marché britannique, mais feraient aussi l'objet d'un vif traitement discriminatoire, alors que les exportations allemandes, italiennes, françaises et en provenance des autres pays européens entreraient sur le marché britannique sans se voir imposer de taxes.

Les produits alimentaires du Commonwealth se verraient imposer une version spéciale et écrasante du tarif douanier extérieur commun – ce qu'on appelle les taxes à l'importation. Quelle que soit l'efficacité des producteurs de produits agroalimentaires du Commonwealth, ce système fera qu'ils ne pourront, dans la pratique, concurrencer les producteurs de produits agroalimentaires de la Communauté.

Nous ne pouvons accepter que des dispositions aussi vexatoires soient imposées aux pays du Commonwealth. Nous ne pouvons ignorer non plus que si les niveaux de vie en Europe sont élevés par rapport aux normes mondiales, ceux de nombre de nos partenaires du Commonwealth en Asie, en Afrique et dans les Caraïbes sont désespérément bas.

Gardant ces points présents à l'esprit, le Parti travailliste a insisté pour que des arrangements fermes soient conclus afin de préserver le commerce entre la Grande-Bretagne et le reste du Commonwealth. Échouer sur ce point pourrait mettre à mal des pays tels que l'Inde, le Pakistan et la Nouvelle-Zélande, provoquer la rupture des liens économiques qui sous-tendent le

Commonwealth d'aujourd'hui et un terrible affaiblissement de sa cohésion politique.

### La diplomatie

Pour ce qui est des politiques économiques et sociales, le traité de Rome permet de prendre de nombreuses décisions au niveau supranational grâce à l'instrument qu'est la Commission et au vote à la majorité qualifiée.

Il serait déraisonnable de notre part de négliger la très réelle probabilité que dans sa tentative d'aboutir à une union politique plus étroite ce système soit étendu à la politique étrangère et à la défense.

Aucun socialiste ne se cramponnera par principe au concept de souveraineté nationale. Non, ce qui importe, ce sont ces relations privilégiées que la Grande-Bretagne entretient avec de nombreux pays en dehors de l'Europe, particulièrement ceux du Commonwealth. Ces relations seraient menacées si nous devions accepter des décisions à la majorité prises dans le cadre de la Communauté européenne dans ce domaine. De plus, sur des questions aussi cruciales que Berlin, le désengagement et le soutien à l'ONU, une voix britannique indépendante est quelque chose d'essentiel. Pour ces raisons, nous pensons qu'il est bon d'insister sur le fait que la Grande-Bretagne doit conserver sa totale liberté d'action en matière de politique étrangère.

### L'Espace européen de libre-échange (EELE)

Il y a trois ans, lorsque les négociations pour un élargissement de l'Association européenne de libre-échange ont échoué, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Suisse, le Portugal et l'Autriche ont rejoint la Grande-Bretagne pour former l'Espace européen de libre-échange (EELE).

Avant de poser sa candidature pour l'adhésion au Marché Commun, le gouvernement du Royaume-Uni a fait une promesse solennelle à ses partenaires de l'EELE, à savoir qu'il maintiendrait l'association «jusqu'à ce que des arrangements satisfaisants aient été obtenus... pour répondre aux différents intérêts légitimes de tous les membres de l'EELE, et donc pour leur donner à tous la possibilité de participer à partir du même moment à un marché européen intégré».

Cette promesse doit être honorée. En particulier, nous ne pouvons accepter que la Suède, la Suisse et l'Autriche se voient nier leur statut de membres associés sous prétexte de leur neutralité. Nous considérons en effet le statut de membres des pays de l'EELE comme un intérêt vital de la Grande-Bretagne.

### La planification économique

La prospérité de la Grande-Bretagne repose bien plus sur notre capacité à user intelligemment de nos ressources économiques que sur le fait de garantir un accès sans taxes au marché des Six.

Certains aspects de la planification économique ne peuvent être facilement combinés avec le statut de membres du Marché commun. Cela est dû en partie aux hypothèses du *laissez-faire* qui sous-tendent le traité de Rome, et d'autre part à sa motivation principale qui est de créer un marché unique et compétitif.

Le traité de Rome impose des limites aux gouvernements pour les empêcher d'intervenir dans leurs économies là où ces interventions sont perçues comme portant atteinte à la concurrence ou interférant avec la liberté du commerce et la libre circulation des capitaux et de la main-d'œuvre.

Ces limites ne sont pas nécessairement désavantageuses, mais pourraient dans certains cas avoir

de dangereuses conséquences pour la Grande-Bretagne. Notre balance des paiements comme nos réserves sont plus faibles, le poids de nos dettes à l'étranger bien plus grand que ce n'est le cas pour de nombreux membres actuels de la Communauté. Parvenir à un libre-échange avec les Six et à la libre circulation des capitaux en dehors de la Grande-Bretagne pourrait bien – et à court terme certainement – accroître les difficultés liées à notre balance des paiements. Si les prérogatives du gouvernement britannique pour prendre des mesures correctives sont limitées, cela pourrait avoir de graves conséquences au niveau du plein emploi, de la force de notre devise et pour notre prospérité à venir. Nous devons être certains, comme les syndicats (TUC) l'ont instamment demandé, de pouvoir poursuivre les politiques nécessaires pour garantir le plein emploi mais aussi pour maintenir et améliorer nos services sociaux.

Ce sont des considérations d'importance qui affectent la vie de millions de nos concitoyens. Ce n'est donc que simple prudence que garantir à présent la liberté d'action permettant au gouvernement britannique de faire face à ces problèmes, tout en établissant des accords contraignants avec les Six sur les mesures correctives de la Communauté tout entière. Pour la même raison, le vote de dispositions finalement acceptées par la Communauté élargie devrait être tel que les questions économiques et sociales touchant aux intérêts britanniques ne puissent être oubliées. Cela serait facilité par l'adhésion des pays membres de l'EELE.

### L'agriculture britannique

Depuis la guerre, les intérêts des fermiers britanniques, des producteurs du Commonwealth et des consommateurs ont été largement réconciliés (avec, cependant un grand recul ces dernières années) en permettant que les prix du marché soient déterminés par des importations à bas prix et en sauvegardant les revenus agricoles par un système de planification, d'aides à la production et de compensation des défauts de paiement.

Les politiques alimentaire et agricole des Six sont cependant très différentes. Par le passé, le but de ces politiques a été, et cela continuera probablement, de faire de la zone un ensemble largement auto-suffisant. À cette fin, comme nous l'avons déjà vu, les fermiers du Marché commun seront protégés des exportateurs du reste du monde par un système de taxes à l'importation, alors que les consommateurs continueront de payer des prix basés sur une production européenne à coûts élevés.

Les agriculteurs britanniques perdraient la sécurité que leur offre le système existant de protection et seraient obligés d'adopter en retour un système offrant bien moins de garanties et qui serait dirigé non par le ministère de l'Agriculture, à Londres, mais par la Commission, à Bruxelles.

Nous devons insister pour que les négociations garantissent que de telles modifications de la politique agricole commune fassent en sorte de donner à l'agriculture et à l'horticulture britanniques la sécurité dont elles ont besoin.

### III. L'argument économique

Le Parti travailliste pense que ces conditions générales représentent des termes d'adhésion raisonnables. Ce n'est que si ces conditions sont garanties que la Grande-Bretagne aura raison d'adhérer au Marché commun. Mais nous voulons insister sur le fait que c'est l'approbation de ces conditions qui ferait pencher la balance dans ce sens. Il est hors de question que la Grande-Bretagne soit forcée à adhérer. Nous rejetons en particulier la conception largement répandue mais erronée selon laquelle les avantages économiques de l'adhésion sont si importants et les conséquences économiques d'une non-adhésion seraient si désastreuses que la Grande-Bretagne n'a pas d'autre choix que d'accepter les termes – quels qu'ils soient – que les Six pourraient lui offrir.

Selon nous, les arguments économiques pour et contre notre adhésion sont également répartis.

Les principaux arguments en faveur de notre adhésion sont les suivants. Premièrement, en sa qualité de membre de la Communauté, la Grande-Bretagne participerait à un marché intérieur de plus de 200 millions de consommateurs. Un marché d'une telle taille stimulerait grandement la production massive et à bas coûts des marchandises. Les entreprises seraient en mesure de réaliser toutes les économies d'échelle possibles.

Deuxièmement, avec un tel marché, il serait possible d'avoir à la fois de grandes entreprises et la concurrence entre elles. Un souffle d'air frais se répandrait alors sur l'industrie britannique, apportant de nouvelles idées, accélérerait le changement, encourageant une économie plus compétitive et entreprenante.

Troisièmement, le commerce entre les membres du Marché commun a crû très rapidement – bien plus rapidement que dans d'autres régions. Si cette tendance se confirmait au cours des prochaines années, la Grande-Bretagne en sa qualité de membre en profiterait grandement.

Quatrièmement, si nous n'adhérons pas, non seulement il sera plus difficile pour nous de concurrencer les Six sur leur propre marché, mais nous aurons aussi à affronter une plus forte concurrence venant d'eux sur les marchés mondiaux en général.

De l'autre côté, les arguments contraires ne sont pas moins persuasifs.

Premièrement, moins d'un cinquième de nos exportations va vers le Marché commun. Tout bénéfique que nous retirerions de notre accès sans barrières douanières au marché des Six devrait être mesuré à la lumière des pertes au niveau des préférences commerciales dont nous bénéficions actuellement sur les marchés du Commonwealth et de l'EELE qui absorbent plus de la moitié de nos exportations.

Deuxièmement, une concurrence plus aiguisée pourrait parfaitement conduire à une concentration plus importante de l'industrie, à des monopoles et à la formation de cartels.

Troisièmement, il n'y a pas de preuve que le marché intérieur de 50 millions de consommateurs flanqué d'un vaste marché d'exportation soit incapable de fournir à nos entreprises tous les avantages d'une production à grande échelle.

Quatrièmement, il est totalement faux de prétendre que l'adhésion au Marché commun ferait passer la Grande-Bretagne d'une économie stagnante à une économie dynamique. La récente expansion économique des Six doit peu à la formation du Marché commun.

Finalement, notre balance des paiements sera très touchée par un prix plus élevé des denrées alimentaires, une plus forte concurrence étrangère sur le marché britannique et par des mouvements de capitaux sans restrictions.

L'adhésion au Marché commun n'offrira pas en elle-même d'échappatoire à nos difficultés économiques. La vérité est que la croissance de notre économie et de notre commerce dépendra bien davantage de nos efforts, de l'intelligence de la planification de notre économie, des limites raisonnables aux revenus basées sur une division plus équitable de la richesse, et de notre capacité à placer l'investissement et les exportations avant la consommation domestique, que de n'importe quelle autre conséquence liée à notre adhésion ou non-adhésion au Marché Commun.

#### **IV. Les négociations jusqu'à présent**

En août 1961, le Premier ministre a d'abord annoncé la décision du gouvernement de poser officiellement une candidature à l'adhésion au Marché Commun. Défendant sa cause devant la Chambre des communes, le Premier ministre a souligné que la décision de présenter cette demande n'était pas une décision d'adhésion mais plutôt, comme l'indique la motion du gouvernement, «pour voir si des dispositions satisfaisantes peuvent être obtenues, qui ménageraient les intérêts spéciaux du Royaume-Uni, du Commonwealth et de l'EELÉ». Il s'est en outre engagé à ne pas passer d'accord ferme «jusqu'à ce qu'il ait été approuvé par la Chambre après consultation complète avec d'autres pays du Commonwealth».

Ces propos ont été réitérés en de nombreuses occasions et chaque ministre, Premier ministre en tête, s'est engagé à ne pas apporter sa voix à un accord qui porterait atteinte au Commonwealth. Il y a seulement trois mois, M. Duncan Sandys a répété à la Chambre des communes l'assurance solennelle qu'il avait formulée à la conférence annuelle du Parti conservateur en 1961: «Nous nous sommes engagés auprès de nos partenaires du Commonwealth à ne pas rejoindre la Communauté économique européenne à moins que nous ne puissions obtenir des arrangements qui sauvegardent leurs intérêts commerciaux vitaux. Nous avons fait cette promesse, nous nous y tenons, elle reste en l'état, inconditionnelle et inaltérée».

À l'opposé de ces déclarations, les propositions du livre blanc d'août, parues peu de temps après le début des vacances parlementaires, ont été un profond désenchantement. Le contraste entre les promesses solennelles du gouvernement et ses propositions du livre blanc a provoqué une explosion à la conférence du Commonwealth. Aucun Premier ministre d'aucun pays membre du Commonwealth n'était disposé à convenir que le livre blanc fournissait les garanties nécessaires.

Même si un nombre important de sujets sont toujours ouverts, les principales propositions du livre blanc sont suffisamment claires. Premièrement, le gouvernement a accepté de mettre un terme au système de préférence du Commonwealth. Deuxièmement, le gouvernement a accepté d'imposer aux produits manufacturés de tous les pays du Commonwealth – et cela est extrêmement grave pour l'Inde, le Pakistan et d'autres pays en voie de développement – le tarif douanier extérieur commun des Six. Troisièmement, la libre entrée en Grande-Bretagne de produits alimentaires en provenance d'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande serait, apparemment, remplacée par le système des taxes à l'importation du Marché commun. Quatrièmement, le gouvernement a accepté le système agricole du Marché commun en vertu duquel les revenus dérivés des taxes à l'importation seront versés à la Commission pour financer l'expansion agricole de la Communauté.

Ces changements seront introduits graduellement, en commençant dès l'adhésion, pour atteindre leur but en 1970. Donc, cette année-là, si de nouvelles propositions ne sont pas acceptées, notre présent système de préférence du Commonwealth et la protection agricole seront abolis et la Grande-Bretagne aura accepté en lieu et place les politiques des Six.

En contrepartie de ces concessions britanniques importantes, précises et très défavorables, le gouvernement n'a obtenu que deux concessions spécifiques et un certain nombre de vagues promesses. Les concessions sont 1) les offres limitées de l'association d'outre-mer aux pays du Commonwealth d'Afrique et des Caraïbes et 2) l'abolition de quelques tarifs douaniers, parmi lesquels le plus important concerne le thé. Certes, cela aidera à préserver le marché britannique pour les exportateurs de thé indiens, mais ce ne sera que de peu d'effet sur leurs opportunités de commerce sur les marchés des Six, où la consommation de thé est découragée par des taxes indirectes très élevées.

À part cela, il n'y a que les vagues promesses de prendre en considération les difficultés particulières de la Nouvelle-Zélande et de négocier, mais seulement après que la Grande-Bretagne aurait adhéré, «des accords commerciaux larges» avec l'Inde, le Pakistan et Ceylan, des accords à l'échelle mondiale ou plus limités sur les principaux produits alimentaires des zones



tempérées et de poursuivre une politique des prix «raisonnable» vis-à-vis de leurs propres producteurs agricoles.

Ces propositions sont tout à fait inadéquates.

La promesse d'une politique des prix «raisonnable» pour l'agriculture des Six ne garantit nullement que les fermiers du Commonwealth puissent continuer à exporter des volumes importants vers la Grande-Bretagne ou la Communauté.

Rien ne laisse penser que les «des accords généraux sur le commerce» offriront à l'Inde et au Pakistan un accès plus facile au Marché commun, en guise de compensation pour les désavantages dont ils souffriront assurément.

À nouveau, la conférence du Commonwealth en a fait une évidence, la plupart, sinon l'ensemble des États africains, rejeteront l'offre d'association des pays d'outre-mer au motif que les désavantages politiques d'une union avec les Six et la division de l'Afrique qui s'ensuivrait entre États associés et États non-associés seraient bien plus importants que les bénéfices économiques qu'ils pourraient en retirer.

L'échec à obtenir quoi que ce soit de plus que ces conditions totalement inadéquates suggère trois conclusions. Premièrement, en poursuivant sur sa lancée actuelle – sans mandat du peuple britannique –, le gouvernement a réussi à provoquer une crise majeure dans les affaires du Commonwealth. Si cela devait se poursuivre, les relations avec le Commonwealth pourraient en souffrir jusqu'à l'irréparable. Deuxièmement, la promptitude du gouvernement à rendre les armes sur la question du Commonwealth révèle assurément aux Six que ce même gouvernement souhaite si ardemment adhérer qu'ils n'auront quant à eux plus d'autre concession à faire pour amener la Grande-Bretagne à eux. Troisièmement, le manque de volonté évident des Six à prêter l'attention voulue aux problèmes économiques de centaines de millions de personnes vivant dans la misère dans les pays asiatiques et africains du Commonwealth soulève plus sérieusement la question de savoir si les Six sont plutôt une communauté repliée sur elle-même ou ouverte sur le monde.

## **V. Les étapes suivantes**

Il ne peut y avoir aucun doute quant au devoir du gouvernement. Les ministres doivent maintenant retourner à Bruxelles et soumettre les conditions qui correspondent à leurs propres engagements et aux intérêts tant de la Grande-Bretagne que du Commonwealth.

Les changements de base requis ont déjà été soulignés tant par les dirigeants travaillistes du Commonwealth que par la convention des Premiers ministres à Londres.

Notre proposition principale est que les négociations pour les accords sur le commerce mondial des produits de base, les dispositions particulières pour la Nouvelle-Zélande et les accords généraux avec l'Inde, le Pakistan et Ceylan, ainsi que de nouvelles propositions visant à sauvegarder le commerce des pays du Commonwealth d'Afrique et des Caraïbes ne devraient pas être reportées au-delà de l'adhésion de la Grande-Bretagne mais devraient commencer à présent. Le système actuel de préférence du Commonwealth devrait rester inchangé jusqu'à ce que ces négociations aient atteint des résultats satisfaisants.

Ces accords devraient ensuite être soumis, si les autres États membres le souhaitent, à une conférence du Commonwealth ultérieure.

En dehors du retard que cela impliquerait, il ne peut y avoir d'objection sérieuse à un tel pas. Si le gouvernement et les Six pensent ce qu'ils disent au sujet de ces accords, ils peuvent encore

aboutir à une conclusion heureuse.

Simultanément, le gouvernement doit montrer, pour les autres grandes questions qui restent toujours à négocier, qu'il n'a pas l'intention d'abandonner ses partenaires de l'EELC; qu'il insistera vraiment sur des garanties fermes pour l'agriculture britannique; qu'il gardera son droit de poursuivre une politique indépendante; et que cela doit se traduire pour le gouvernement britannique par le fait de conserver ses prérogatives effectives pour sauvegarder le plein emploi et la balance des paiements.

Si les Six satisfont à ces demandes – comme nous l'espérons toujours –, alors la Grande-Bretagne devrait rejoindre le Marché commun.

Mais si elles devaient être rejetées, alors la Grande-Bretagne ne devrait pas adhérer et les négociations qui se déroulent pour le moment devraient être interrompues.

Toutefois, il est certain que l'avenir nous apportera, vite, de nouvelles occasions d'accroître notre commerce avec les Six. Et ne doutons pas non plus de la possibilité qu'un nouveau gouvernement travailliste puisse mener, un jour futur, de nouvelles et fructueuses négociations.

Dans l'éventualité d'une rupture, cependant, le gouvernement ne pourra se contenter de laisser les choses en l'état. La Grande-Bretagne doit rejoindre les États-Unis dans leur effort de négocier pour obtenir une réduction des tarifs douaniers extérieurs du Marché commun – et nous devons en retour être prêts à réduire nos propres tarifs. Cette année déjà, une réduction substantielle (20 %) a été conclue entre la Grande-Bretagne, le Marché commun et les États-Unis.

Maintenant que le président Kennedy a obtenu du Congrès qu'il soutienne sa politique, de nouvelles réductions plus importantes de tarifs douaniers, qui incluront certainement la Grande-Bretagne, sont enfin en vue.

Mais il faut plus que cela. Le défi lancé aux hypothèses traditionnelles lors de cette dernière année de négociations a libéré des forces tant créatives que destructrices. Le système commercial du Commonwealth doit être réformé et la nouvelle atmosphère que nous connaissons devrait beaucoup faciliter l'adoption de nouvelles propositions radicales. De l'autre côté de l'Atlantique aussi, le réexamen en profondeur de la politique de tarifs douaniers à laquelle nous venons juste de faire référence inclut les relations commerciales avec d'autres nations industrialisées, mais surtout le commerce avec des pays sous-développés. On peut aussi s'attendre à ce que les négociateurs de Bruxelles ramènent chacun dans leur pays, plus clairement qu'auparavant, un besoin de poursuivre une politique commerciale plus ouverte avec d'autres continents.

Nous devons par conséquent proposer, comme premier pas, une conférence des pays du Commonwealth et de l'EELC pour envisager des mesures visant à promouvoir leur commerce et leur développement économique. Cela devrait être étendu à l'examen des problèmes principaux du commerce mondial.

Un grand effort doit être entrepris pour garantir que les surplus agricoles des pays développés soient utilisés, de plus en plus, pour soulager la faim et pour élever les niveaux de vie dans les autres régions du monde. En vérité, que nous rejoignons ou non le Marché commun, il est impératif que nous avancions vers un nouveau système de commerce international, des paiements, d'aide économique et d'accords mondiaux sur les produits de base.

Si nous regardons vers l'avenir, nous pouvons ajuster correctement nos priorités. Les véritables dangers auxquels nous sommes confrontés ne sont pas les vieilles rivalités entre la France, l'Allemagne et les autres puissances d'Europe de l'Ouest mais bien ceux qui proviennent de l'hostilité continue entre les mondes communiste et non-communiste et des terribles inégalités

qui séparent les nations développées de celles qui ne le sont pas, de même que celles qui existent entre les blancs et les gens de couleur.

La Grande-Bretagne, à elle seule, ne peut, bien sûr, résoudre ces problèmes; mais nous sommes mieux placés que n'importe quel autre pays avancé de l'Ouest, car nous disposons de plus forts incitatifs et des meilleures possibilités pour y faire face. Les quelque 700 millions de personnes du Commonwealth, avec lesquelles nous sommes liés par l'Histoire, forment une véritable société internationale, qui enjambe les profondes et dangereuses divisions du monde moderne. De par sa nature même, le Commonwealth doit penser aux problèmes en termes globaux et non pas régionaux; aux intérêts de toutes les races et pas seulement d'une; aux problèmes de la pauvreté chez les personnes âgées, tout comme il doit relever ceux de la toute nouvelle prospérité; au non-engagement aussi bien qu'à la guerre froide.

S'il nous est donné de gagner la bataille de la paix et de la prospérité pour l'humanité, alors le monde qui en sortira sera composé justement de cette diversité d'éléments qui caractérise le Commonwealth d'aujourd'hui – engagé, comme nous le sommes, dans une voie d'amitié et d'aide mutuelle. Telle est notre vision de l'avenir de la Grande-Bretagne et du reste du monde futur, et il ne faut pas que cette vision faiblisse.